

avril 2008

Les Brèves



Bulletin municipal d'information de Cernay-la-Ville

Vie municipale

EDITO

En matière de gestion municipale, le début d'année est une période cruciale. Le vote du budget doit intervenir avant la fin mars. C'est aussi au cours du premier trimestre que nous devons présenter aux institutionnels financeurs les demandes de subvention.

Malgré l'échéance électorale, notre priorité est restée la préparation des dossiers d'investissement et la recherche de subventions.

Cette stratégie s'est avérée payante. Nous avons eu la satisfaction d'être les premiers à décrocher pour nos écoles, une **subvention**, au titre d'un programme exceptionnel mis en place par le Conseil Général, pour soutenir les **actions en matière de développement durable**.

Un programme dont l'originalité réside dans le fait, qu'aux investissements matériels à caractère environnemental innovant, est associée une démarche pédagogique des bénéficiaires.

C'est ainsi que nous allons moderniser et améliorer **le confort des locaux scolaires**.

Les chaudières à fioul de l'école maternelle seront remplacées par une seule chaudière alimentée par des granulés de bois. Celle de l'école élémentaire plus récente sera pourvue d'un brûleur à gaz plus puissant permettant de supprimer les radiateurs électriques des classes et du restaurant scolaire. L'isolation sera renforcée par la substitution de la laine de verre par un matériau naturel le chanvre et la mise en place de double vitrage pour les dernières fenêtres non encore renouvelées. Enfin une « casquette » pour protéger du soleil les salles du centre de loisirs sera posée sur la façade sud du bâtiment pour en améliorer le confort l'été.

Le volet pédagogique associé est une démarche initiée depuis plusieurs années déjà par l'équipe enseignante. Les gestes simples en matière d'économie d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables, le tri et le recyclage des déchets, le respect de l'environnement sont les principaux axes de ce programme éducatif.

Enfin, financièrement l'opération est très rentable pour la commune. **Le coût des travaux** estimé à un peu plus de 200.000 € est **subventionné à 80 %**, un investissement rapidement amorti par les **économies d'énergie** réalisées.

Reste maintenant à passer à la réalisation qui devrait intervenir pendant la période des vacances d'été. Comme promis, la vie municipale n'a donc pas connu d'interruption. Toutes mes félicitations à ceux qui ont œuvrés, élus, agents municipaux et enseignants pour le succès de cette belle opération.

Bien cordialement, votre maire,
René MEMAIN.

numéro
numéro
numéro
143

